

# UN GRAVE ATTENTAT POLITIQUE A SOFIA

**Un tué et cinq blessés**  
Le président du Conseil bulgare, M. Mouchanoff, a remis la démission du Cabinet au roi. Le souverain a accepté cette démission et a chargé les ministres démissionnaires de se rendre à Sofia pour se rendre compte de la situation. Le roi a commencé ses consultations et a fait appeler M. Malinoff, président du Sobranie.

Tandis que celui-ci se trouvait auprès du roi, une véritable bataille s'est déroulée devant le Palais, au milieu de la foule qui attendait les derniers renseignements sur l'évolution de la crise ministérielle.

Les proto-boulangers Christo Michailoff et Yoon Vastleff, habillés de costumes de chasseur et armés de fusils de chasse, ont tiré des coups de chevrotin sur un rédacteur du journal « Macedonia ». M. Siméon Etkimoff, appartenant à la fraction Michailoviste, le blessa grièvement.

Des policiers se sont mis à la poursuite des agresseurs. Plusieurs coups de revolver ont été échangés de part et d'autre. Un des agresseurs a pu être immédiatement arrêté.

L'autre, se frayant un chemin à travers la foule, parvint à parcourir quelques centaines de mètres sans être touché par une balle et en lançant contre les policiers qui le poursuivaient une bombe qui, heureusement, n'a pas éclaté. Finalement, blessé à coup par un officier, il a pu être arrêté.

## Le bilan de l'attentat

Le bilan de l'attentat est le suivant : un policier tué, un agresseur blessé, le rédacteur du journal « Macedonia » blessé, deux passants blessés, un employé du ministère de la guerre grièvement blessé dans son bureau par une balle qui a pénétré par une fenêtre.

Cet attentat a vraisemblablement été commis en réponse à l'assassinat de M. Stanicheff, qui a eu lieu avant-hier.

## LES VITRINES DU JOUR DE L'AN

Le Jour de l'An approche et les vitrines prennent déjà un aspect inaccoutumé. La féerie des jouets commencent par le plus grand jeu de enfants. Derrière les glaces des confiseurs apparaissent tout enrubannés les boîtes de bonbons, caramels, les sacs de chocolats et marrons glacés. Le sucre semble être le Dieu de ces temples et l'enfant Jésus lui-même est en sucre rose. Que Noël, époque des friandises, soit aussi l'époque de la joie, n'y a-t-il pas là la preuve empirique de l'influence bienfaisante du sucre sur l'organisme humain auquel il donne force, chaleur et santé.

## 35 VICTIMES DU NAUFRAGE D'UN VAPEUR CHINOIS

Le vapeur chinois « Hsin-Fuh-Tat » aurait coulé entre Pekeou et Ningpo : trente-cinq officiers et hommes d'équipage auraient été tués, dix-sept personnes auraient été recueillies.

## Le Maestro DAJOS BELA et son Orchestre Viennois jouent au Café Bellevue

Tous les succès de Dajos Bela sont enregistrés en exclusivité sur disques



## LES GREUVISTES DE BARCELONE UTILISENT LES BOMBES

Une bombe a fait explosion dans un atelier de meubles de la rue Valladolid, à Barcelone. Des passants ont déclaré qu'un cycliste, en passant, avait jeté l'engin contre la devanture de l'atelier. Les dégâts matériels sont très importants.

Dans un autre établissement de meubles, place de Tetuan, hier matin, avait déjà éclaté un pétillement d'explosion produisant une certaine panique.

En présence de ces actes de sabotage, enregistrés depuis quelque temps contre les ateliers et magasins de meubles, dont les ouvriers sont en grève, depuis huit semaines, la police a procédé à l'arrestation d'un ébéniste nommé Mathias Tejero, que l'on soupçonne d'avoir pris part à divers attentats.

## POUR LES GARDIENS DE PHARES

Voici l'époque des brumes et des tempêtes, nos lecteurs seront bien inspirés en faisant parvenir des volumes brochés, des phonogrammes et des disques. M. Eugène Figuière, fondateur de l'Œuvre des Amis des Gardiens de phares, 166, boulevard Montparnasse, à Paris, qui les fera parvenir aussitôt à ces braves gens isolés en mer.

## LE SECRET DE KOU-KOU-NOOR

Sans un mot, comme en un plan bien réglé d'avance, Kin-Feng assujettit un ballon sur la bouche de l'homme qui commençait à râler, puis lui ligota les mains, avec une extraordinaire célérité. Alors Daron retira ses doigts et se pencha à l'épaule, en ordonnant à milovik : — Maintenant, marche !

L'autre n'essaya pas une résistance qu'il était d'ailleurs hors d'état de tenter, en ce moment. Trébuchant, le visage violacé par ce commencement d'asphyxie, les yeux hagards et terrifiés, il se laissa conduire par les deux hommes de confiance du comte Mancelli, à travers les grands corridors voûtés, puis dans un étroit escalier qui aboutissait à la chapelle.

La Daron démasqua l'entrée du passage secret autrui des doigts et se pencha vers le comte Mancelli, dans une voix basse et rauque : — Maintenant, marche !

# UNE MYSTÉRIEUSE SUICIDÉE A PARIS

Une étrangère, que l'on croit Russe, et qui s'est blessée le jour de Noël, dans un grand hôtel de rue de Rivoli, est décédée à l'hôpital de la Charité, où elle avait été transportée.

M. Labat, commissaire de police du quartier de la place Vendôme, a repris son enquête pour essayer d'identifier la déesse, dont le corps sera transporté à l'Institut médico-légal aux fins d'autopsie.

## UNE PETITE FORTUNE ÉTAIT CACHÉE DANS LES ORDURES

Le 23 décembre, Mme Marie Blanc, 22, rue Haro, à Marseille, avait placé dans les balayures un paquet renfermant 10.000 fr. de bijoux et 400 fr. en billets de banque, pensant qu'ainsi les cambrioleurs ne les trouveraient point. Mais elle ne se rappela plus de la cachette et jeta les ordures dans la poubelle commune devant la porte de son logis. L'ordure y fut trouvée trop tard, un chiffonnier avait emporté le précieux paquet.

La police, avisée, a fait une enquête et a retrouvé le chiffonnier, Stephan Vatchenko, 31, rue de Valenciennes, mielle fixe, qui reconnut avoir trouvé les bijoux et l'argent. Il déclara avoir dépensé 100 fr. avec des camarades et avoir vendu les bijoux avec un individu qu'il ne connaît pas. Il a été écroué.

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD

La Chambre d'Agriculture du Nord a tenu son assemblée générale, hier matin, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. d'Espèzel. L'ordre du jour, chargé, a nécessité deux séances. Divers rapports ont été présentés, notamment sur la four, codification des usages locaux ; Florimond Desprez, sur le problème du lait ; M. Outter, sur la propagande en faveur de la consommation des produits laitiers ; M. Maeske, sur l'utilisation de l'énergie électrique dans les campagnes ; et M. Fiers, sur la révision des baux à ferme.

Voici, sur les deux derniers problèmes, l'attitude adoptée par la Chambre d'Agriculture.

**La révision des baux.** En ce qui concerne la révision des baux pour quelle le Sénat et la Chambre ne se sont pas encore mis d'accord ; le vote suivant a été proposé :

« Application dans le texte définitif de la loi à intervenir sur la révision des baux à ferme de l'indemnité due au fermier en cas de rétrocession, tant aux arrières-locataires qu'aux précédents, et à la restitution au fermier de la moitié de la plus-value des améliorations effectuées pendant la durée de son bail, à l'exception des cultures et semi-cultures, à l'exception des cultures améliorations somptuaires apportées par le fermier avant la demande en révision, autorisées ou non, dans la mesure de leur valeur au jour de la sortie du fermier ».

Le montant de cette indemnité devra être fixé, par expertise, trois mois avant le départ du fermier ; elle lui serait réglée au jour de sa sortie ».

**L'électrification des campagnes.** — En ce qui concerne l'électrification des campagnes, le vote suivant est proposé :

« Considérant qu'en dépit des sacrifices consentis par l'Etat, les collectivités et les particuliers, l'électrification des réseaux électriques ruraux, l'utilisation de l'énergie électrique pour les usages agricoles, ne se développent pas comme elle devrait, en raison du coût trop élevé de l'énergie électrique ».

« Que toutes dispositions soient prises par les pouvoirs publics en vue de diminuer ce coût en agissant sur l'index économique, terme correctif, devant tenir compte du prix du charbon, de la main-d'œuvre et en poursuivant toutes mesures possibles de révision des tarifs ».

« Elle s'associe entièrement à cet égard aux vœux émis par le Conseil général ».

## UN APPEL AUX MÉTIERS

Sur le rapport du ministre du travail et de la Prévoyance sociale, du ministre du Commerce et de l'Industrie, et du ministre de l'Éducation Nationale, un décret en date du 24 octobre a porté création officielle de conseillers des métiers.

De son côté, et indépendamment, l'Institut National des Métiers, par initiative d'organiser, dans toutes les régions, des comités départementaux, auxquels pourront faire acte de candidature les artisans, commerçants, professionnels en mesure d'apporter aux métiers artisans, l'appui de connaissances et d'une expérience éprouvées.

Les candidatures de toute profession (architectes, ingénieurs, agriculteurs, techniciens, médecins, artistes, professeurs, écrivains, économistes, juristes, etc.), doivent fournir, outre leur curriculum vitae, les références de nature à établir leur situation locale et leurs aptitudes spéciales. Les postulants agréés seront affectés aux diverses sections d'études de l'Institut National des Métiers, constituée à Paris, sous la présidence de MM. les Sénateurs Clementel et Serre, assistés de M. le sénateur Thoumyer, ancien ministre et de M. le professeur Escarra, de la Faculté de Droit de Paris, vice-présidents.

Les candidatures peuvent être adressées, dès maintenant, au secrétariat général de l'Institut National des Métiers, 30, rue des Vinaigriers, à Paris.

## JUGES SUPPLÉANTS

De l'Officiel : — Votre Excellence juge suppléant rétribué pour exercer leurs fonctions dans le ressort de la Cour d'Appel d'Amiens ; M. Seguy, avocat ; M. de la Motte, docteur en droit ; M. Bailly, avocat.

L'ouverture sombre... Après quoi, il lui tint ce petit discours : — Votre patron et vous, Cornélius Schaeff, avez cru avoir affaire à des imbéciles... et c'est vous qui êtes roulés. Tout ce que le comte Martold — ou Belvayre, comme vous l'appeliez — avait comploté avec vous, nous le savions. Et nous vous avons laissé jouer votre comédie, pour vous prendre au piège. Maintenant, c'est fait. Martold n'aura pas son otage, et il ne connaîtra pas de quelle façon s'est terminée votre mission, car désormais vous ne parlerez plus à Cornélius Schaeff.

En achevant ces mots, Daron se pencha, retira les liens qui seraient les bras du Hollandais, puis le baillonné sous sa bouche.

Et, se reculant hors de l'ouverture, il ferma sur lui la boiserie.

Schaeff se trouva dans l'obscurité complète. L'atmosphère était humide et moite... Quand son premier saisissement fut dissipé, il pensa avec épouvante : — Où suis-je ?... Où m'ont-ils conduit ?

Pendant un moment, il resta immobile, le corps secoué de frissons... Puis il se souleva, se mit sur son séant, là où il se trouvait.

# LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL DU "BON VACHER"

M. l'inspecteur général Leroux a présidé hier à Lille à la cérémonie de remise des récompenses aux lauréats du Nord

La Société Française de protection de la main-d'œuvre agricole, fondée par M. Fernand DAVID, ancien ministre de l'Agriculture, organise, chaque année, dans deux départements des concours destinés à maintenir l'émulation chez nos plus modestes ouvriers agricoles, nos bons bergers, nos bons vachers. Le concours du « bon vacher », organisé cette année dans le département du Nord, a obtenu un succès mérité, auquel collaborèrent la Chambre d'Agriculture, l'Office Agricole départemental du Nord, l'Union des Syndicats de contrôle laitier. Des récompenses ont été attribuées à 100 vachers, qui ont été répartis en cinq catégories.

Voici la liste des récompenses : 1er prix, M. DEHEE Alfred, chez M. LEBLANC, à OUILLEZ-CAMBRAI ; 2.000 francs ; 2e, M. PACHE Remy, chez M. RIGOUR-GANTOIS, à FLETER ; 1.600 fr. ; 3e, M. FLOUCHART Raoul, chez M. LEBLANC, à OUILLEZ-CAMBRAI ; 1.200 fr. ; 4e, M. BRUNEL Abel, chez M. VANDEAU Michel, à WARHEM ; 400 fr. ; 5e, M. BRANCHER Maurice, chez M. WILHILLE Jules, à VILLERS-POI ; 300 fr. ; 6e, M. SAVARY Hector, chez M. LESAGE Paul, à Beauvois ; 300 fr. ; 7e, M. DAUMIERE J.-B., chez M. CHEVAL Jules, à WARGLES-LE-GRAND ; 300 fr. ; 8e, M. MATON Elie, chez M. DEQUID Rémi, à Wormhout ; 300 fr. ; 9e, M. DE BAEL Jules, chez M. DAVINE Paul, à Lecelles ; 300 fr. ; 10e, M. PAINDEVOINE Emile, chez M. Dehaye Emile, à Marly ; 300 fr. ; 11e, M. BRZEZINSKI Joseph, chez M. Desruelles, à Gruson ; 300 fr.

Le banquet  
La distribution des récompenses a été suivie d'un banquet qui réunissait à l'Hôtel Maréchal les personnalités citées plus haut et les lauréats du concours. A l'heure des toasts, MM. d'Espèzel et Lanthies, au nom des grands groupements agricoles ; Deslart, au nom des préfectorales du Nord et Bostou d'Agallères, au nom de l'Administration préfectorale, saluèrent cordialement ces modestes collaborateurs des exploitations rurales.



EN HAUT : M. LEROUX, inspecteur général de l'Agriculture, représentant le ministre, félicitant le premier lauréat, M. DEHEE, de TILLOY-LEZ-CAMBRAI. — EN BAS : Les lauréats, au premier rang desquels on voit assis les trois premiers, MM. Raoul FLOUCHART, de QUIEVY (3e), DEHEE (1er) et Remy FACHE, de FLETER (2e).

pensés, diplômes, médailles et primes en espèces, ont été remises hier par M. LEROUX, représentant le Ministre de l'Agriculture, à vingt-trois lauréats qui ont tous fourni une longue et méritoire carrière dans un humble labeur, d'autant plus méritoire qu'il requiert une expérience qui tend à disparaître par les migrations générales de la désertion des campagnes.

## La remise des récompenses

Elle s'est déroulée hier matin, à Lille, dans une des salles de la Préfecture, à l'issue d'une assemblée générale de la Chambre d'Agriculture du Nord. M. LEROUX, inspecteur général de l'Agriculture, présidait, entouré au bureau de MM. D'ESPÈZEL, député de la Chambre d'Agriculture, VERLOMME, secrétaire général, représentant M. le Préfet du Nord ; LANTHIES, président des Agriculteurs du Nord ; LERICHE, président de l'Office départemental agricole ; BRANCHER, secrétaire général de la Société Nationale de protection de la main-d'œuvre agricole ; DEBAISIEUX, ancien président des Agriculteurs du Nord ; VEZIN, directeur des Services agricoles ; LÉON DELSART, député du Nord ; GUILBAUT, Charles, MACAREZ, SENECHAL, conseillers généraux ; Georges POTTE, Henri GHESTEM, Paul QUICOUR, DOUCHE, DE WARENCHEN, Rémi DIDIER, César HERREMANN et autres représentants de syndicats et associations agricoles ; VANDERWYCK, ingénieur en chef du Génie Rural ; HALBERONN, etc.

M. Brancher, au nom de la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture, remit à M. Vezin un objet d'art en témoignage de l'œuvre qu'il poursuit dans notre département dans tous les domaines et en particulier celui de l'élevage.

M. Leroux, inspecteur général, tint au nom du ministre de l'Agriculture, à rendre hommage à l'œuvre accomplie par M. Fernand David. Après avoir tiré les conclusions de cette manifestation agricole, qui apporte un encouragement précieux, il aborda le problème du bled.

Le projet de loi relatif au relèvement du marché, qui vient de voter la Chambre, doit comporter au départ un crédit de 200 millions. M. Leroux estime qu'avec cette somme, on peut avancer à la culture l'argent nécessaire pour stocker ou reporter une partie de la récolte. Le décret d'octobre dernier, qui organisait le report, n'a pas été compris ni apprécié par l'ensemble des producteurs. Les inconvénients qu'il offrait, manque de garanties en cas de brutale modification des cours, vont se trouver en majeure partie écartés, avec le nouveau régime qui donne au producteur l'assurance qu'il ne pourra être lésé pour avoir échelonné ses ventes. Il faudra sans doute apporter quelque prudence lorsqu'il s'agira de procéder aux semences de bleds de printemps, mais la situation est considérablement améliorée avec le relèvement des droits de douane sur les avoines et le contingentement des orges, qui permettent une part plus large aux céréales secondaires.

M. Leroux déclara ensuite, au nom du ministre, le titre de chevalier du Mérite agricole à MM. Dehé, Fache, Flouchar, Appencourt et Flamand. Il tint, en les félicitant, à faire ressortir leurs mérites. Pour honorable qu'il soit, leur travail est une spécialité qui retient sur la santé publique et représente à tous égards un capital précieux auquel les Associations agricoles ont de plus en plus raison de rendre un juste hommage.

M. Leroux déclara ensuite, au nom du ministre, le titre de chevalier du Mérite agricole à MM. Dehé, Fache, Flouchar, Appencourt et Flamand. Il tint, en les félicitant, à faire ressortir leurs mérites. Pour honorable qu'il soit, leur travail est une spécialité qui retient sur la santé publique et représente à tous égards un capital précieux auquel les Associations agricoles ont de plus en plus raison de rendre un juste hommage.

## LE PALMARÈS

Les groupements qui se sont intéressés au Concours du bon vacher ont réuni

**Vous aimez avoir vos lèvres**  
TOUJOURS ROUGES, FRAÎCHES ET BRILLANTES  
EMPLOYEZ LE ROUGE DE VIOLET  
UNE FOIS PAR JOUR  
29, BOULEVARD DES ITALIENS  
EN VENTE PARTOUT 10 FR.

**SEPT VAGABONDS BRULÉS VIFS EN POLOGNE**  
AUX environs de Piotrkow, sept vagabonds qui avaient passé la nuit dans une meule de paille, sont morts brûlés vifs, un d'un coup, les autres par la cigarette, communiquant ainsi le feu à la meule.

# NÔTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE

4.000 PRIX, valant 310.000 FR.

## Liste des lauréats

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

- 1.643e. — M. DEBAISIEUX Arthur, rue Saint-Roch, 27, à TOURCOING.
- 1.644e. — M. TYGAT André, rue de Thumesnil, 68, à LILLE.
- 1.645e. — M. TOURNEMAINE Eugène, rue du Bloc, 1, à DOUAI.
- 1.646e. — M. DESCARPENTRIES Lucien, rue de Lille, 4, à SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE.
- 1.647e. — Mme DELBECQUE Madeleine, Carreau du Colombar, à WAMBRECHIES.
- 1.648e. — M. DERUYCK Charles, rue Jean-Jacques Rousseau, 26, à MONS-EN-BAROEUL.
- 1.649e. — M. CARPIN Jules, rue Saint-Luc, 134, à LILLE.
- 1.650e. — Mme ROMMELAERE M.-L., rue Sadi Carnot, 135, WATTIGNIES.
- 1.651e. — Mme DUPONT Bertine, rue Philadelphie, 114, à LILLE.
- 1.652e. — Mme DELEZENNE Virginie, rue de Bouvines, 21, à RONCHIN.
- 1.653e. — M. LECLERCQ Maurice, rue Eugène Jacquet, 24, à ST-MAURICE-LILLE.
- 1.654e. — M. BERNARD Pierre, rue du Parc, à BACHY (Nord).
- 1.655e. — Mme GOMMELIN-POULET, cité N° 11 de Béthune, 403, GRENOY.
- 1.656e. — Mme HEDDEBOUT Louise, rue du Riez, 53, à TEMPLEUVE.
- 1.657e. — Mme CLAUZ, rue Flina, 6, à LILLE.
- 1.658e. — M. CARON Gustave, rue Jules Ferry, 13, à AUBY.
- 1.659e. — M. VAN DER LAAN Henri, rue Principale, 103, à FOREST-SUR-MARQUE.
- 1.660e. — M. CATTIEAU Henri, rue de la Frontière, 24, à TOURCOING.
- 1.661e. — Mme JACQUART Marcel, rue du Moulin-Tonton, 8, TOURCOING.
- 1.662e. — Mme DEBUSCHERE-SENECHAL, rue Latérale, 34, à ORCHIES.
- 1.663e. — Mme CHARLY Suzanne, rue Carnot, 18, à WATTIGNOS.
- 1.664e. — M. PROCUREUR Albert, rue Meyerbeere, 54, à ROUBAIX.
- 1.665e. — M. ASPEEL Julien, rue Saint-André, 5, à LILLE.
- 1.666e. — M. LOYER Fernand, 96, rue Ghesquière, à HELLEMES.
- 1.667e. — M. DEHEM Maurice, rue de la Dime, 48, à HOULLENS.
- 1.668e. — M. MARTIN Jules, rue Jean Leclercq, 4, à WATTRELOS.
- 1.669e. — Mme PETROF-ROBBE Renée, rue Saint-Gabriel, 14, à LILLE.
- 1.670e. — Mme CHAVE Marie, rue du Brun Pain, 332, à TOURCOING.
- 1.671e. — Mme PARMENTIER Raymond, rue Blanche Porte n° 1, à TOURCOING.
- 1.672e. — Mme VERSTRAETE Elisa, rue de Rome, 50, à ROUBAIX.
- 1.673e. — Mme PASBECQ Gabrielle, rue de Lesquin, 46, à FACHES-THUMESNIL.
- 1.674e. — M. GUILBERT Alfred, rue de Gand, 10, NEUVILLE-EN-FERRAIN.
- 1.675e. — M. DESPREZ Robert, rue du Faubourg de Douai, 62, à LILLE.
- 1.676e. — Mme MARCHAND Ghislain, rue Nationale, à BONDOUCOURT.
- 1.677e. — Mme DUBRULLE Ernestine, rue Masséna, 61, à LILLE.
- 1.678e. — Mme VIENNE Florence, rue Eugène Guillaume, 2, WASQUEHAL.
- 1.679e. — Mme CUVELE Clara, rue de Lille, 29, à LA MADELEINE.
- 1.680e. — M. MARECAUX Emile, rue de l'Épicerie, 77, à MARQUETTE.
- 1.681e. — M. RIVIERE Henri, place Jules Guesde, à ANSTAINING.
- 1.682e. — M. HOUZE Léon, rue du Balot, 22, au MARAIS-DE-LOMME.
- 1.683e. — M. CAMUS François, 16, rue de l'Égalité, à HAUBOURDIN.
- 1.684e. — M. GODYNS Albert, 20, rue Philadelphie, à FIVES-LILLE.
- 1.685e. — M. NOLÉ Louis, rue du Vieux-Faubourg, 47, à LILLE.

# Des maux de tête qui viennent de l'estomac

Les personnes qui digèrent mal ont souvent des maux de tête et des migraines. On ne saurait trop leur recommander de sucer après chaque repas deux pastilles digestives Remette. Elles suppriment d'excellents bonbons — assurent des digestions normales en complétant les sécrétions gastriques par un apport de papaine et de pancréatine. Elles suppriment lourdeurs, renvois, aigreurs, brûlures, crampes, etc. Elles neutralisent l'acidité. Essayez le Digestif Remette. Toutes pharmacies. 25 la boîte de poche ; 12 fr. 75 le grand flacon.

1.686e. — Mme HOF Marthe, rue du Cluquet, 10 bis, à TOURCOING.

Le dernier lauréat a donné le chiffre de 45,872 comme réponse à la question subsidiaire : différence entre 44,871, nombre de concurrents ayant donné le liste gagnante ; 2.185.

Lire demain, la suite de la liste des 4.000 heureux gagnants.

Les gagnants peuvent retirer leurs prix dans les bureaux de « REVEL DU NORD », 186, rue de Paris à LILLE.

Rappelons, à ce sujet, le texte de l'article 7 du Règlement, disant :

« La liste des prix affectés au présent concours représente une valeur de 310.000 francs ».

« La liste des gagnants sera publiée dans les colonnes de « REVEL DU NORD » et de l'ÉGALITÉ DE ROUBAIX-TOURCOING ».

« Dès la publication des noms, les gagnants pourront se présenter à notre siège social, 186, rue de Paris, à LILLE, où ils pourront retirer leurs lots. Les gagnants auront, naturellement, à justifier de leur identité lors du retrait de leurs prix. Les frais d'envoi seront à la charge des gagnants, qui devront l'expédition de leurs prix ».

Les lauréats pourront également retirer leurs prix tous les dimanches de 9 heures à midi.

## BIBLIOGRAPHIE

« J'ACCUSE... ET ME DÉFENS », par Germaine de ROUEN (la célèbre guérisseuse)

Sous ce titre, Mme Germaine de Rouen, bien connue dans notre région du Nord, publie un fort volume de 300 pages dédié au ministre de la Justice française, dans lequel la célèbre guérisseuse se justifie, « textes et rapports officiels à l'appui de sa thèse » des accusations qui ont été portées contre elle.

« Le titre de mon livre, écrit-elle, dépasse ma pensée. Loin de moi l'idée de m'ériger en accusatrice. Que mes lecteurs soient bien convaincus que je n'agis point dans un sentiment de révolte... »

« Je veux tout simplement, à la lumière de la vérité, faire connaître à la lumière des faits vécus récemment (donc facilement contrôlables), défendre mon œuvre et l'éclaircir, afin d'en permettre l'épanouissement ».

« Bien que ne contenant que la relation des faits qui ont engendré les poursuites dont je fus victime, ce livre me permet ».

« De me justifier devant l'opinion publique, puisqu'il me donne les possibilités de prouver que j'ai guéri et que ma méthode est infaillible ».

« De ce fait, il me donne les moyens de laver la boue que mes adversaires ont fait glisser sur mon œuvre ».

« Je lance vers ceux qui doivent m'aider le cri de ralliement que, pour le bien de l'humanité, ceux-ci entendront, l'en suis assurée ».

« J'ACCUSE... ET ME DÉFENS » est en vente chez l'auteur, Mme Germaine de Rouen, 41, rue de Valenciennes, à Saint-Sauveur, Lille.

Prix : 15 fr., fr. 17 fr.

## NOMINATIONS CHEZ LES POMPIERS

De l'Officiel : — Des sapeurs-pompiers communaux ont été nommés à titre de sous-lieutenants : Maquie, à sous-lieutenant à Homblières ; Lelièvre, A. sous-lieutenant à Saint-Rémy-Bianzy (Pas-de-Calais) ; MM. Mouton, sous-lieutenant à Vermettes ; Joly E., sous-lieutenant à Cilly.

## SERVICES RENDUS A L'ÉDUCATION PHYSIQUE

De l'Officiel : — Lettres de félicitations accordées pour services rendus à l'Éducation Physique et à la Préparation Militaire et remises à l'occasion des fêtes olympiques, précédées par un membre du Gouvernement pendant le 2e semestre 1932. Lettres de félicitations de la Fédération Française Officielle : Merville U., Mers-les-Bains (Somme) ; Rimbart R., Mers-les-Bains. Deuxième lettre de félicitations : M. Baudouin, sous-lieutenant à Boussesmaire L. Lille ; Doby Maurice, Lambart, Duponche R., Mers-les-Bains ; Mouton E., sous-lieutenant à Entraigue (P. C.) ; Thaves P., Entraigue ; Wezsteen P., Mers-les-Bains.

**AU DESERT CHACUN VEUT SA PART DE BISCUITS COLPART**



— pour constater que tout était prêt à recevoir l'otage. Et il y demeura jusqu'au soir, calculant que Schaeff, s'il avait pu faire le coup la nuit précédente, serait vraisemblablement ici dans la soirée, car la voiture qu'il avait louée donnait une très grande vitesse.

Mais le Hollandais ne put pas ce jour-là, ni le lendemain d'ailleurs.

Aux Troènes, on vit arriver un matin Essger, le complice que Schaeff avait pris pour otage. Il avait attendu vainement à l'endroit désigné. Jusqu'à la nuit, Schaeff n'avait rien fait. Mais, craignant d'être remarqué, il avait rejoint l'automobile et avait été la garer à Périgueux... Après quoi, fort inquiet au sujet de son compagnon, il était revenu par le chemin de fer à Montbray, et jusqu'au soir avait erré aux alentours du château.

Pendant toute la nuit, il s'était tenu à l'endroit désigné par Schaeff, dans l'espoir que celui-ci, n'ayant pu réussir la nuit précédente, s'était caché dans le château et attendait les ténèbres pour sortir, avec ou sans la prisonnière... Fuis, au matin, Schaeff n'était plus là. Il s'était rendu à une auberge du village pour se restaurer, après cette nuit de veille. Et là, il avait appris que la veille, des gens passant dans un sentier peu fréquenté au bord de la Dordogne, avaient trouvé le cadavre d'un noyé, arrêté par les branches d'un arbre dénudé dans la rivière.

— Pour constater que tout était prêt à recevoir l'otage. Et il y demeura jusqu'au soir, calculant que Schaeff, s'il avait pu faire le coup la nuit précédente, serait vraisemblablement ici dans la soirée, car la voiture qu'il avait louée donnait une très grande vitesse.

Mais le Hollandais ne put pas ce jour-là, ni le lendemain d'ailleurs.

Aux Troènes, on vit arriver un matin Essger, le complice que Schaeff avait pris pour otage. Il avait attendu vainement à l'endroit désigné. Jusqu'à la nuit, Schaeff n'avait rien fait. Mais, craignant d'être remarqué, il avait rejoint l'automobile et avait été la garer à Périgueux... Après quoi, fort inquiet au sujet de son compagnon, il était revenu par le chemin de fer à Montbray, et jusqu'au soir avait erré aux alentours du château.

Pendant toute la nuit, il s'était tenu à l'endroit désigné par Schaeff, dans l'espoir que celui-ci, n'ayant pu réussir la nuit précédente, s'était caché dans le château et attendait les ténèbres pour sortir, avec ou sans la prisonnière... Fuis, au matin, Schaeff n'était plus là. Il s'était rendu à une auberge du village pour se restaurer, après cette nuit de veille. Et là, il avait appris que la veille, des gens passant dans un sentier peu fréquenté au bord de la Dordogne, avaient trouvé le cadavre d'un noyé, arrêté par les branches d'un arbre dénudé dans la rivière.